Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 8 mai 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 22 mai 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Intégration de deux parcelles dans le Domaine Public Communal

La Ville d'Esch-sur-Alzette intègre les parcelles suivantes du Domaine Privé dans le Domaine Public Communal :

- la parcelle, place voirie, inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, n°2045/19067, au lieu-dit « Boulevard Charles de Gaulle », d'une contenance de 4 ca
- la parcelle, place voirie, inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, n°2045/19068, au lieu-dit « Rue d'Offenbach », d'une contenance de 2 ca

Cette intégration se fait en vue d'un acte d'échange entre la Ville et Monsieur Carlos Fernando De Lemos Mendes dans le but d'ajuster les limites du Domaine Public.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Melissa Lima
Service des Biens fonciers

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte Postale 145 · L-4002 · Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 2754 - 7777
www.esch.lu

Melissa Lima
Travaux Municipaux - Division du Géomètre · Biens fonciers
Tél. (+352) 2754 - 3340
melissa.lima@villeesch.lu